

Coupon à détacher et à glisser dans l'enveloppe avec votre don

**JE VERSE MA CONTRIBUTION
POUR LA CATHEDRALE
NOTRE-DAME DE GRENOBLE**

Je glisse dans cette enveloppe
un montant de _____ €

en chèque en liquide

- Je l'envoie par courrier à

Diocèse de Grenoble-Vienne
Contribution cathédrale
12 place Lavalette
CS 90051
38028 Grenoble Cedex 1

- Ou je le dépose dans la corbeille de la quête

Je désire un reçu fiscal

Le reçu fiscal vous sera adressé en février 2023

DONATEUR

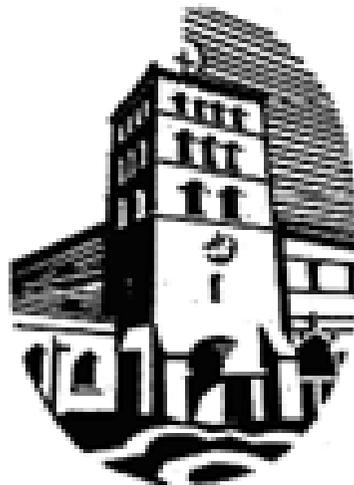
Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. : _____

Mail _____



**Cathédrale
Notre-Dame**

**Pour une communauté
priante et fraternelle,
ouverte à tout le Peuple de Dieu,
enracinée dans l'enseignement de
l'Eglise
foyer d'initiatives spirituelles,
culturelles et populaires
pour la vie du diocèse.**

www.cathedraledegrenoble.com

CONTRIBUTION CATHEDRALE

*Pour continuer
sa mission,
ma cathédrale
compte sur moi ...*



POURQUOI UNE CONTRIBUTION CATHEDRALE ?

LES COMPTES

Produits (par montants décroissants) :

QUÊTES	14 996
CIERGES	6 894
LOCATION CLOÎTRE	2 193
AUTRES RECETTES DIVERSES	2 480

TOTAL DES RECETTES : 26 563 €

Charges (par montants décroissants) :

ELECTRICITE (Éclairages)	11 591
FOURNITURES BUREAU PHOTOCOPIES	4 954
CHAUFFAGE (fioul)	4 892
NETTOYAGE CATHEDRALE	4 445
FOURNITURES DE CULTE	2 696
CHAUFFAGE (Contrat entretien)	1 603
MISSIONS RECEPTIONS (Alpha, Repas etc.)	1 526
ENTRETIEN IMMEUBLE COURANT	1 307
CHARGES CLOÎTRE	1 244
CLOCHES	1 188
AUTRES CHARGES DIVERSES	1 146
FLEURS	931
LUMIGNONS ET CIERGES (à revendre)	613
TAXE FONCIERE	566
PRODUITS D'ENTRETIEN (dont gel)	533
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4 465

TOTAL DES CHARGES : 43 700 €

Soit un résultat de : -17 137 €

LE MOT DU RECTEUR

La cathédrale Notre Dame de Grenoble est propriété de l'Etat. C'est la communauté chrétienne qui prend en charge toutes les dépenses de fonctionnement. En 2021, il a manqué 17 000 € pour équilibrer les comptes. Ce déficit a été pris en charge par le diocèse qui lui aussi ne roule pas sur l'or ! Aussi nous faisons appel à la générosité des membres de la communauté par l'intermédiaire de la contribution cathédrale.

Merci à vous tous qui avez à cœur de permettre à la cathédrale d'être un lieu rayonnant de la foi chrétienne. Merci de mettre la vie de la cathédrale en haut de vos priorités !

Merci pour votre générosité agissante !

P. Michel Bernard, recteur.

LE MOT DE L'ÉCONOME

Notre cathédrale fait face à de nombreux frais de fonctionnement, au quotidien, électricité, chauffage, assurances, taxes et impôts divers. Mais aussi les activités pastorales : fleurissement de la Cathédrale, livret de la messe du dimanche, organisation d'apéritifs à la sortie de la messe, Parcours Alpha et tous les autres événements d'accueil et de soutien fraternel .

Grâce à vos dons (même les plus petits !), notre mission, au service de tous, continuera à se développer et contribuera au rayonnement de notre Cathédrale.

La cathédrale compte sur vous !

Bruno Jouassain

REDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 75 % du montant de votre contribution paroissiale, dans la limite d'un plafond de 562 €, et de 66 % au-delà. Ex : Si vous donnez 100€, votre don ne vous coûtera réellement que 25 € ou 34 €.

COMMENT DONNER ?

1- Faire un don en ligne

Paiement sécurisé par carte bancaire

Depuis la page d'accueil du site internet du diocèse sur www.diocese-grenoble-vienne.fr, cliquez sur le bouton « Je soutiens l'Eglise » puis sur « Je donne pour ma paroisse » et « Je souhaite aider au fonctionnement de ma paroisse » et choisissez « Eglise Cathédrale de Notre Dame de Grenoble » dans la liste déroulante. Remplissez ensuite le formulaire de paiement.



2 - Faire un don par chèque ou en liquide

Remplir le coupon au dos et le glisser dans l'enveloppe ci-jointe avec votre don.